École Élémentaire Parc Mirablon

MONTLHÉRY, le 15 mars 2015

Conseil d'école du mardi 15 mars 2016

Compte-rendu.

❑ Participants :

Parents délégués : Mesdames DAÏAN ; VAQUEZ ; BEUNEUX ; GOURIAU ; PRAWUCKI ; GAUDIN ; BENAT ; HUBERT ; THESIN ; CASSILINGOM ; GALAIS ; FERRIN.
Messieurs RIGOU ; CHOPLIN ; DANIEL ; FERRIN.

Enseignants : Mesdames BOURDIN ; BOURGEOIS ; JOUNY ; MONNIER ; LOUALI ; SAULNIER ; PLAGNE ; CHAPERON ; LEBEC ; GOUPIL ; DELBECQ ; CARABETIAN ; ROUAULT ; LE MAT ; LE PAPE ; GAILLAGUET (Maître E du RASED).
Messieurs HUYNH ; JOUNY ; CHAMIOT ; SAUX *(Directeur)*

Madame KLJAJIC, Maire Adjointe aux affaires scolaires.

Absents excusés :
Monsieur LE FUR, Inspecteur de l'éducation Nationale.
Monsieur PONS, Maire ; Monsieur BERTIN, Conseiller délégué.
Madame DUCOUSSET, DDEN.
Madame PREVOTEAU, Psychologue scolaire ; Madame NICOLLI (Maître UPS)
Mesdames MOGUET ; DANIEL ; SAMBU ; LOZEVIS ; VILLERMET ; GODON ; CHEVALLIER ; DUMUIDS ; Monsieur MORICE, parents d'élèves élus.
Madame CHARPENTIER, Animatrice BCD.

- M. SAUX, ouvre la séance à **19h05**.

❑ Effectifs.

- À ce jour, suite à quelques départs (enfants du voyage, déménagement…) 470 élèves fréquentent l'école (93 CP, 102 CE1, 81 CE2, 109 CM1 et 85 CM2). Le nombre de Grandes Sections des 2 écoles maternelle attendus en CP, s'élève à 77 élèves. Compte tenu des départs annoncés et des nouvelles inscriptions en cours, la prévision pour 2016-2017 est donc estimée, pour l'instant à 457 enfants. À priori donc, aucun changement dans la structure pédagogique n'est prévu et l'on devait fonctionner à 18 classes.

15, rue des Archers
91310 MONTLHERY
☏ : 01.64.49.53.52

- AVS : tous les besoins sont à ce jour couverts.
- Interventions du RASED :
  - l'enseignante spécialisée, Maître E est intervenue auprès de 22 élèves (7 CP, 9 CE1, 4 CE2 et 2 CM2). L'enseignante « UPS » a pris en charge 4 élèves allophones, primo arrivants ou rencontrant des difficultés avec la langue française et 12 enfants du voyage (4 CE2, 8 CE1).
  - Madame GAILLAGUET, Maître E, intervient pour exposer la situation actuelle du RASED, espérant que l'an prochain tous les postes seront pourvus : 1 poste E (couvert à 50% et à titre provisoire cette année) et le poste de Madame PREVOTEAU (Psychologue scolaire qui part à la retraite). Elle regrette l'absence depuis plusieurs année de Maître G.
  - Les parents font part de leur intention de mener une action, pour préserver les moyens alloués au RASED.

❑ **Vie scolaire.**

- Avis du Conseil d'école sur la modification du PEDT et l'organisation du temps scolaire pour 2016-2017 :
  - Après deux réunions de concertation sur ce sujet durant la présente année scolaire, il a été décidé, en plein accord entre la municipalité, les parents d'élèves élus et les équipes enseignantes des écoles maternelles et élémentaire, de retenir les horaires scolaires suivants :
    - ➢ Lundi – Mardi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
    - ➢ Mercredi : de 8h30 à 11h30.
    - ➢ Jeudi – Vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00.
  - Il a été notamment souligné l'intérêt de regrouper en fin de semaine, les journées à horaires allégés, dans le but de tenir compte de la fatigue des enfants, observée durant les deux années précédentes.
  - Le Conseil d'école, consulté réglementairement ce jour, émet un avis favorable à ce fonctionnement.
- Point sur les dates à retenir, les rencontres parents-enseignants, les projets particuliers, les sorties :
  - Les remises de livrets aux parents devraient avoir lieu durant la semaine du 4 avril au 8 avril 2016. Néanmoins ce dispositif, auquel sont très attachées parents et enseignants, reste suspendu aux conditions du dispositif « Vigipirate Attentats ». Sans modification significative des procédures auxquelles est soumis l'école, on devrait sans doute annuler ces rencontres, ou du moins adopter un mode de fonctionnement qui permette de respecter les consignes de sécurité. Chaque enseignant informera les parents de sa classe, de la façon dont seront communiqués les résultats de ses élèves.
  - Sorties occasionnelles, projets effectués et prévus : on retiendra les déplacements des CE2 au Musée de la Préhistoire de Nemours et au château de Dourdan, la visite guidée des CM1 de la Basilique de Longpont, les activités menées dans le cadre du Salon du Livre de Jeunesse de Saint-Germain-les-Arpajon, l'intervention de la Police Municipale (« permis piéton » pour les CE1, et « permis vélo » pour les CE2 et les CM1), de la Police Nationale (« permis vélo » pour les CM2) et bien sûr les diverses sorties USEP. De plus une formation APS (1er niveau) est prévue pour les CM2 en collaboration avec un professeur formateur du collège.
  - Sorties scolaires avec nuitées :
    - ✓ L'organisation de la classe poney, reprise en charge entièrement par la coopérative, suit son cours avec cette semaine l'encaissement des participations familiales. Pour rappel le coût du transport sera assuré par la municipalité (2 100 €).
    - ✓ Les parents souhaiteraient qu'une sortie soit organisée pour les CM2, en compensation de l'annulation de la classe de neige. Néanmoins les délais semblent bien trop courts pour monter un dossier dans ce sens.
  - Fête de l'école : sous réserve qu'elle puisse avoir lieu (cf. ci-après), une première réunion de concertation menée entre enseignants conduirait à l'organisation d'une kermesse, sans spectacle et donc sans installation du podium. Par contre l'équipe enseignante reste attachée au maintien de la date prévue, à savoir le vendredi 1er juillet 2016.

- Point sur les mesures « Vigipirate en cours :
  - Ainsi qu'évoqué précédemment, à ce jour le niveau d'alerte est maintenu et implique l'obligation de contrôler et filtrer scrupuleusement les accès aux locaux. Les conséquences pour les rencontres parents-enseignants ont été abordées, mais elles visent aussi toutes les manifestations prévues dans l'enceinte scolaire et plus particulièrement l'organisation de la fête de l'école du 01/07/2016. Concernant ce sujet précis, nous restons donc dans l'attente de consignes précises, que devrait nous communiquer M. l'Inspecteur de la circonscription, au cours de la période à venir.
- Point sur les exercices d'évacuation et de confinement :
  - Toujours dans le cadre des mesures de sécurité « post attentats », l'administration a imposé aux établissements l'organisation d'exercices exceptionnels .
  - Ainsi, un exercice d'évacuation a été organisé le lundi 14 décembre 2015.
  - Un exercice de confinement, dans le cadre du PPMS s'est déroulé le vendredi 15 janvier 2016.
  - Madame KLJAJIC rend compte de l'exercice qui a été effectué sur le temps méridien :
    - ✓ Date : le 08/12/2015 (M. SAUX et les enseignants en avaient été informés).
    - ✓ Temps d'évacuation : 1min19s.
    - ✓ Exercice globalement satisfaisant, qui nécessitera à l'avenir une meilleure information des élèves, concernant les circuits et lieux d'évacuation.

❑ **Temps périscolaire.**

- Point sur le fonctionnement du temps méridien :
  - Effectifs : 194 en moyenne.
  - Encadrement : 18 animateurs (quand pas d'absents...)
  - Règles de vie et sécurité (articulation avec le temps scolaire) : des progrès. M. SAUX souligne l'intérêt des « coupons » d'incidents (blessures, indispositions…) mis en place par l'équipe des animateurs et apprécie d'en avoir une copie, lui permettant d'informer précisément les parents lorsqu'ils rappellent l'école.
- Point sur le fonctionnement des TAP :
  - Ateliers tournants. Les animateurs proposent et les enfants choisissent. Le fonctionnement est jugé satisfaisant.

❑ **Questions adressées à la municipalité.**

- Point sur l'organisation des transports scolaires :
  - Les parents tiennent à souligner les progrès constatés surtout au niveau des retards.
- Point sur les travaux :
  - Équipement informatique : une dotation sur le Budget Primitif 2016 (en cours d'établissement) est inscrite, concernant l'équipement informatique de la salle n° 17 (1 serveur + 6 postes), le remplacement du serveur de la salle n° 14 et éventuellement un TNI (ou Tableau Blanc interactif, selon devis).
  - Ascenseur : la réception de travaux doit avoir lieu durant la semaine du 21 au 25 mars 2016.
  - Stores et rideaux façade Est : une ligne d'amorçage de crédits est prévue pour remplacer les stores les plus défectueux et pour installer des rideaux occultants dans les classes équipées de TNI.
  - Interrupteurs électriques supplémentaires dans les couloirs : leur installation sera prévue au Budget 2016.
  - Éclairage extérieur au niveau du portail de la cour du bas : prévu dans le Budget 2016.
  - Sonnerie inaudible en Zone 3 : il s'agit de la sonnerie de la récréation utilisée notamment pour prévenir du PPMS et inaudible pour les salles 23 à 29. Madame KLJAJIC prend note de cette demande.
  - Une étude va être réalisée concernant l'état des radiateurs (qui se retrouvent hors service les uns après les autres) et la reprise des fuites au niveau de la toiture.
  - Par ailleurs Madame KLJAJIC informe que le bal des CM2 aura lieu le vendredi 3 juin 2016.

- L'ordre du jour étant épuisé M. SAUX lève la séance à **20h40**.